

BULLETIN POLITIQUE.

Faibles positions du ministère. Draper vis-à-vis du pays, par le... La Gazette de Montréal vient d'en briser une sur le dos de la responsabilité ministérielle, qui ne s'en porte pas moins bien pour cela, et l'autre savez vous ce qu'elle est devenue? M. Smith l'a emporté.

Le ministère perd ses béquilles. La Gazette de Montréal vient d'en briser une sur le dos de la responsabilité ministérielle, qui ne s'en porte pas moins bien pour cela, et l'autre savez vous ce qu'elle est devenue? M. Smith l'a emporté.

Cette doctrine inconstitutionnelle et absurde au plus haut degré a provoqué, sur la tête du malade, un délire, des reproches amers et vifs de la part des principaux organes de la presse anglaise. La pauvre Gazette en a presque perdu l'esprit.

Mais revenons à la Gazette et à son manifeste contre la responsabilité. Si c'est ainsi que ces patrons MM. Draper, Cayley et Compagnie, en tant que cette responsabilité, le plutôt ils laissent la pièce, le mieux ça sera pour le bonheur de la Colonie.

Quant à l'Éditeur de la Gazette, ce qu'il écrit a ce sujet ne nous étonne nullement. C'est un homme extraordinaire et à faire empailler.

CORRESPONDANCE, COUVENT DE LONGUEIL.

Montréal, 26 Janvier, 1846.

Mme L'Éditeur. J'avais le bonheur (c'est le mot d'assister hier, à l'examen des jeunes demoiselles du couvent de Longueuil qu'on a fait plus solennel que d'ordinaire à pareille époque, pour récompenser les élèves de leurs travaux, les parents de leurs sacrifices, et témoigner au grand jour de la valeur de cette maison qui a surgi comme par miracle, grâce aux prodigieux efforts du curé de Longueuil aidé de ses paroissiens, des Banquiers qui méritent tous d'avoir une mention aussi spéciale qu'elle leur est honorable.

M. Meilleur qui avait présidé le matin, le supérieur de la maison, M. Brassard, le père Allard dont la modestie seulement est égale au mérite, le P. Champy, notre fatier Mathew, et un concours respectable de personnes de toutes les parties du district.

Et vous n'avez pas compte de toutes mes impressions; mais j'en ai eu de si délicieuses, que je ne saurais résister au plaisir de vous en faire part. Mais la monnaie n'a pas été de voir ces braves habitants canadiens avec des manières si dignes sous des habits si simples, venir couronner leurs jeunes filles, brillantes vierges de dix à quinze ans, qui tour à tour firent l'admiration et l'admiration de tous les auditeurs.

— On nous écrit de St. Paul de Lavaltrie en date du 19 Janvier 1847.

« Cette paroisse vient d'être le théâtre d'un événement déplorable, qui ne s'effacera de long temps de la mémoire de ses habitants. Ce matin, vers trois heures, une jeune personne enfant d'un Monsieur Médard Perrault, forgeron, entendit quelque bruit dans la maison, se leva, prit une silhouette chimique qu'elle alluma pour voir ce que c'était, elle s'aperçut alors que c'était un chat qui mangeait la chandelle restée sur une table. Elle l'enleva; puis voulant regarder l'heure à une horloge, le feu lui prend aux cheveux; elle jette aussitôt l'allumette à terre pour se garantir la tête; mais, (oh! malheur!) le feu avait été jeté sur un tas de filasse d'un moins 50 livres qui se trouvait sous un lit. En moins d'un quart de minute tout était en feu.

Les restes mortels de ces quatre malheureux seront inhumés demain.

P. S. — Les Melanges Religieux sont prêts de reproduire ceci.

RECEPTION DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. — Il paraît qu'on veut faire une chaude et cordiale réception à lord ELGIN, à son entrée dans la capitale. Les divers associations et sociétés, la corporation, la magistrature, les compagnies du feu, doivent marcher en corps au devant de son excellence. Une assemblée du comité de la société St-Jean-Baptiste a lieu demain soir dans les magasins de J. Boulanger, ébénier, à ce sujet. Nous espérons que nos compatriotes ne resteront pas en arrière en cette occasion.

TRAINES. — On nous dit qu'il ne semblerait pas inutile de faire remarquer à nos lecteurs que l'usage des TRAINES n'est pas permis. L'ordonnance du Conseil Spécial défendait l'usage des TRAINES et prescrivait celui des SLEIGHS doubles ou simples mais avec le travail de côté de manière qu'un des patins de la voiture suivit la trace du cheval. Depuis cette dernière partie

a été révoqué complètement, c'est-à-dire qu'il n'est plus nécessaire de mettre le travail de côté, mais la partie de l'ordonnance qui proscribit les TRAINES n'a pas été révoquée et se trouve encore en force. Cet avis pourra servir à nos lecteurs qui devront se mettre en garde contre les poursuites.

Il paraît, d'après le rapport des procédés du Conseil-de-Ville, que le Conseiller Dorwin se propose de faire motion que le Comité des chemins soit autorisé à négocier avec les Messieurs du Séminaire, l'achat du terrain nécessaire pour les quartiers Ste. Anne et Ste. Antoine, au moyen de la continuation de la rue St. George à travers le jardin du Collège.

La température est tout-à-fait canadienne depuis huit jours. Le froid varie de 50 à 200. Les marches sont bien approvisionnées.

MORT D'UN CONSULTER LÉGISLATIF. — Le Morning Chronicle de Londres, du 8 décembre 1846, annonce la mort d'un de nos conseillers législatifs, l'honorable Robert Dickson de Niagara Haut-Canada, frère de M. Dickson, le représentant de cette place. Ce monsieur est décédé à Leghorn, en Italie, après une courte maladie.

Nous apprenons que le comte et la comtesse Cathcart donnent un grand bal, chez Daley, le 10 de Février. On parle de 400 invitations comme le chiffre du bal; on espère que le vin sera meilleur que la dernière fois.

Les abonnés à La Revue de Législation et de Jurisprudence apprendront sans doute avec plaisir que cette noble publication va être continuée à Québec par MM. Lefebvre et Angers, Avocats. Les arrangements nécessaires sont terminés. — M. Le Toucheux leur a transporté la propriété de l'ouvrage et tous ses droits. Nous sommes certain que MM. Lefebvre et Angers rendront La Revue de Législation et de Jurisprudence de plus en plus utile et intéressante.

ALBUM DE LA REVUE CANADIENNE. — Si la livraison de janvier de notre Album n'est pas encore distribuée, c'est parce que nous y ajoutons quelques feuilles de plus cette fois-ci. Cette raison vaudra sans doute auprès de nos abonnés. L'Album de janvier sera prêt à nos bureaux SAMEDI MATIN.

Le gouverneur offre £50 de récompense à quiconque découvrirait ceux qui ont détruit la maison d'école à Atabaska.

LA POUPÉE-COTON. — La maison C. et F. Lenoir, de Philadelphie, a acquis le privilège de la fabrication et de la vente du produit de cette nouvelle invention aux États-Unis.

TERRIBLE EXPLOSION. — Jeudi soir, à 8 h. et demie, près de Mayanuk, à neuf milles environ de Philadelphie, une locomotive à feu explosion sur le Reading Railroad. Cette locomotive traînait un convoi de wagons vides, et les sept hommes qui la montaient ont été tués. Les corps de ces malheureux ont été littéralement broyés; les débris en ont été lancés à des distances énormes.

PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS. — Si nous ne croyons la Courte & Enquière, les arrangements relatifs à l'établissement d'une ligne de steamers entre le Havre et New York, sont tellement avancés, que le premier steamer, le Gouverneur, partira du Havre le 15 mai, et qu'un agent du gouvernement français est maintenant à New-York pour prendre, indépendamment des autres fonctions officielles qui lui incombent, des dispositions nécessaires, au choix d'un dépôt, etc.

NOUVELLES D'EUROPE.

La maille d'Europe du cinq janvier n'est pas encore arrivée à l'heure où nous écrivons, 5 heures P. M. C'est un retard qui va commencer à inquiéter les gens.

Les derniers dates d'Europe sont du 9 décembre. Le Québec, parti de Londres ce jour là est arrivé à New-York mercredi dernier. On parlait en France d'une crise financière sérieuse. La banque de France, avait constaté, le lundi 30 novembre, qu'il n'existait dans sa caisse que 80,000,000 de francs, au lieu de 200,000,000 qui constituent, d'ordinaire, son capital en espèces; mais ce fait, résultait de circonstances purement accidentelles, n'acquiescent aucune gravité devant la possibilité d'un emprunt, et l'on espérait cet emprunt à la banque d'Angleterre, à laquelle semblable service a plusieurs fois été rendu par la France.

Le choléra continuait aux derniers dates à exercer ses ravages dans Bagdad. On annonce que la maladie semble montrer une tendance à se diriger vers le nord.

Le Constitutionnel rapporte que le roi des Belges devait revenir à Paris, le 15 décembre, et que de là il se rendrait à Londres par et tenter un rapprochement entre les deux cabinets de France et d'Angleterre.

Nous avons reçu l'explication de l'épigramme que nous avait posée le pamphlet Allaspariellement aux avis donnés par Louis-Philippe à Pie IX. — Le nouveau pape poursuit, sans relâche, son système de réformes; il change la nature des peines applicables en matière polono; il se prépare à diminuer les droits sur le sel, et depuis qu'il avait institué des patronats civils, les attaques nocturnes avaient complètement cessé. Ces tendances libérales, nous rapporte le

London Times, ont déplu aux pouvoirs absolus, aussi Louis-Philippe a-t-il donné avis à sa Sainteté, par l'intermédiaire de M. Rossi, ministre français à la cour de Rome, de procéder avec prudence. Mais ces avis sont arrivés trop tard. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de l'esprit public en Europe, le pape Pie IX ne doit pas craindre le mécontentement de l'Autriche.

En Angleterre, le parlement ne devait s'assembler que le 4 février. La presse whig commente longuement les résultats des dernières élections aux États-Unis, et le discours de M. Webster; il est toujours fort-ment question de la diminution des droits sur le thé et le café.

En Irlande, la misère continue; les demi-mesures, adoptées par le gouvernement, n'ont pu remédier au mal.

Des bandes de charlottes ont paru en Espagne; diverses bandes, fortes chacune de 200 hommes, ont été organisées en Catalogne; elles ont pour cri de ralliement: Vive Charles VI, et la Constitution de 1837!

Les principes de la liberté du commerce font de rapides progrès dans ce pays; une association de libres échangistes s'est formée, à Cadix, pendant le séjour de M. Cobden.

PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

WASHINGTON, 20 janvier, 1847.

SÉNAT. — Après s'être occupé de divers sujets d'une importance secondaire, le sénat reprend le bill relatif à l'accroissement de l'armée, et un long débat s'engage. Un amendement proposé hier par M. Corwin est adopté par 29 voix contre 18; cet amendement accorde 160 acres de terre à ceux qui serviraient plus d'une année; ceux qui serviraient moins d'un an auront 80 acres. Un débat s'engage ensuite sur un amendement de M. Hannegan pour nommer des chapelains dans l'armée. Le sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — Des rapports sont faits sur les bills ayant pour objet les pensions militaires, l'Académie de West Point, les dépôts des espèces reçues dans les douanes, les rapports des États-Unis et des nations étrangères, les améliorations du Mississippi et autres rivières, l'achat et la publication des manuscrits de Thomas Jefferson, etc. Des résolutions sont adoptées pour demander au président les noms des membres du congrès servant dans l'armée et par qui ils ont été commissionnés, etc. La chambre s'occupe ensuite du bill des allocations maritimes.

CORRESPONDANCES.

- Ant. L. Lothinière. — Reçue remise.
J. D. Chambly. — Reçue remise.
Capt. S. Soré. — Reçue remise.
Mlle. A. L. Rimouski. — Reçue remise.
Rev. M. P., St. Jean Chrysostôme. — Votre lettre est parvenue, nous y ferons droit.
Rev. M. L., St. Policarpe. — Nous regrettons de ne pouvoir admettre vos communications.
L'article à Amélie ne peut être publié.
A. R., St. Jacques. — Reçue remise.
R. D., Kingston. — Reçue remise.

Dernier avis aux Retardataires.

Nous regrettons d'avoir à prévenir quelques uns de nos abonnés, que nous allons rayer leurs noms de nos listes, s'ils ne paient immédiatement la balance de leur abonnement de 1846.

Aux Instituteurs

MM. les Instituteurs du Canada qui veulent avoir la Revue et l'Album à moitié prix, doivent payer un an d'avance d'ici au 1er mars prochain.

Mariages.

- A la Baie St. Paul, le 12 du présent mois, par le Rev. Messire M. O. Chauvin, V. G., et curé du lieu, M. Léandre G. Leblond, Navigateur, et Demoiselle Adèle Chaperon, fille unique de Thomas Chaperon, ébénier.
A la Baie St. Paul, le 19 du présent, par le Révérend Messire M. O. Chauvin, V. G., et curé du lieu, M. Fabien Girard, Navigateur, et Demoiselle Marie Boly, première fille de M. Antoine Boly.

Décès.

- Le 17 courant, au matin, à Ste. Thérèse, des fièvres typhoïdes, Sophie, âgée de 5 ans, 5 mois, et 17 jours, l'aînée des enfants de M. Dufrant, marchand du lieu. Cette jeune enfant douée d'un esprit précoce annonçait les plus heureuses dispositions; elle faisait déjà les délices de ses parents, qui la voyaient grandir avec joie et bonheur.
En cette ville, le 21 du courant, après une longue maladie, M. Charles-Duplex-Sylvain Louis, horloger, âgé de 49 ans, M. Louis était natif de Portland, État du Maine, mais il vint en ce pays avec sa famille il y a déjà un grand nombre d'années, où il se distingua toujours par son urbanité et une probité à toute épreuve.
En cette ville, le 21, Thomas H. Crossdale, écri., âgé de 22 ans.
A Ste. Geneviève de Batiscan, à l'âge de 82 ans, Dame Thérèse Polette, veuve de feu J. B. Dubuc troyer.
A la Baie St. Paul, le 18 du présent, à l'âge de 72 ans, après une courte maladie, Henry Tremblay, ébénier. Il laisse une épouse et un grand nombre de parents et d'amis qui regretteront longtemps sa perte.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

Assemblée Spéciale du Comité

UNE Assemblée du Comité aura lieu MERCREDI SOIR, 27, du courant, à SEPT heures précises, dans l'un des magasins vacants de J. BOULANGER Écr., rue Notre-Dame, pour avis aux moyens d'aller en corps au-devant de Son Excellence Lord Elgin, avec les autres Sociétés Nationales, lors de sa réception publique à son entrée dans la Cité de Montréal. Tous les Membres du Comité, Centurions et Officiers de l'Association sont priés d'assister à cette Assemblée. Par ordre du Président. LUDGER DUVERNAY, Com.-Ordonnateur.

LIBRAIRIE CANADIENNE

No. 3. Rue St. Vincent. PRIX REDUITS Et à 5 Pour 100

Meilleur marché que partout Ailleurs. LES Souscrits viennent de REDUIRE de NOUVEAU les PRIX des Livres en usage dans les Ecoles Élémentaires, et ils les vendent à 5 pour 100 MEILLEUR MARCHÉ que PARTOUT AILLEURS, pour Argent Comptant.

Table listing subscription prices for various districts and schools, including District de Québec, Trois-Rivières, and de Montréal.

Chaque secrétaire d'écoles et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez M. FABRE & Cie, à Montréal. Trois copies des Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 Janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique sont par les présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques en cette ville, le second dividende de Quatre Livres six sous et demi par action, le ou avant le QUATRE Février prochain.

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Belliveau et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés souscrits. L. J. Belliveau seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Souscrits ont bien l'honneur d'annoncer qu'il expédieront par le prochain MALLE Anglaise la VINGT-HUIT Janvier courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les articles qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES DE DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, MÉDECINE, PRIX, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de Manufacture Française.

À VENDRE SAMEDI PROCHAIN

La 1ère Livraison de l'Album de 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON

UNE Mère, (poésie) par Louise Boydicu d'Aurigny. — Le Dentier de Bôlinaire, (poésie) par J. Reboul. — Quelques souvenirs inédits et peu connus d'une assemblée fort célèbre, (satire), par un Anonyme. — M. Thiers avant 1830, par Alexandre Laya. — Littérature Canadienne: Vieux accomplis, par Guillaume Levesque. — Charles Guérin, par un Anonyme. — Le Fils du Fiscal par Emmanuel Gonzalez. — Revue du mois de Janvier, 1847, par Louis O. Le Toucheux. — MUSIQUE. — Les Faucheurs Polonais, par M. Christian Oudrouk. — Amélie, valse inédite, par M. W. André. — Prix unécu.

LACOSTE & MORIN

Notaires Publics. Bureau coin des Rues St. Laurent et des Fortifications. 26 Janv. 1847

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR MR. CHINIQUY. À VENDRE: A l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez LE DR. CÔTE, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis. « Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul. — Et chez tous les Libraires de cette ville. 1e. 3d. le volume et 12s. la douzaine. 15 Janv.